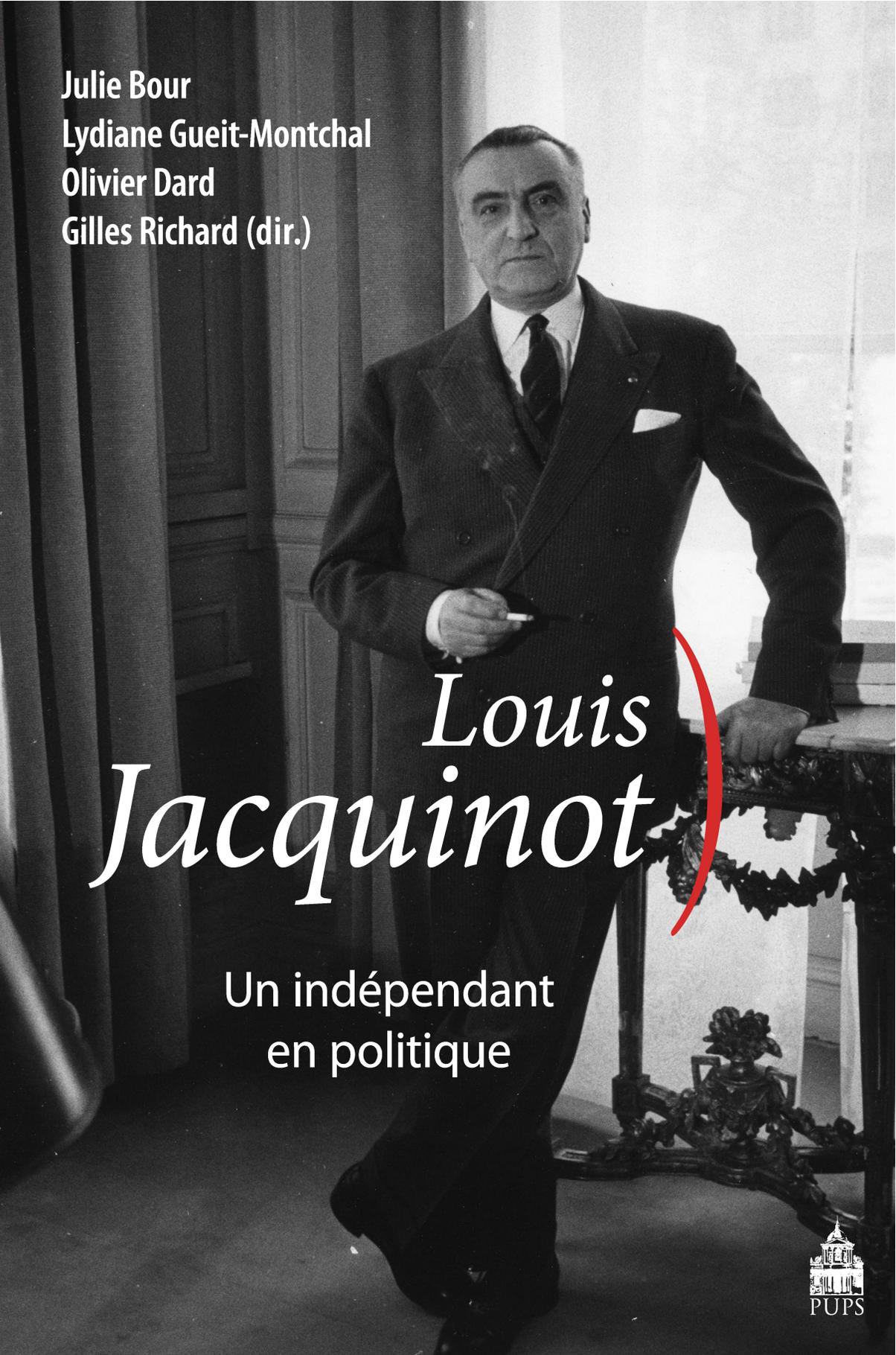


Julie Bour  
Lydiane Gueit-Montchal  
Olivier Dard  
Gilles Richard (dir.)



*Louis  
Jacquinot*

Un indépendant  
en politique



# LOUIS JACQUINOT, UN INDÉPENDANT EN POLITIQUE

# Mondes Contemporains

collection dirigée par Éric Bussière et Olivier Forcade

*L'Ordre européen du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*  
Jean Bérenger & Georges-Henri Soutou (dir.)

*L'URSS et l'Europe dans les années 20*  
Georges-Henri Soutou (dir.)

*L'Europe de Robert Schuman*  
A. Moinet-Le Menn, P. Fournié, G. Eldin  
& G.-H. Soutou (dir.)

*L'Europe de l'Est et de l'Ouest  
dans la Guerre froide (1948-1953)*  
Georges-Henri Soutou (dir.)

*Guerres et paix en Europe centrale  
aux époques moderne et contemporaine*  
Mélanges d'histoire des relations  
internationales offerts à Jean Bérenger  
Daniel Tollet (dir.)

*L'Insurrection de Varsovie.  
La Bataille de l'été 1944*  
Alexandra Viatteau (dir.)

*Avec les Arabes. Puissance de l'amitié*  
Mélanges offerts  
au professeur Dominique Chevallier  
Abd El Hadi Ben Mansour  
& Jacques Frémeaux (dir.)

*La France et l'URSS dans l'Europe des années 30*  
M. Narinski, É. du Réau, G.-H. Soutou &  
A. Tchoubarian (dir.)

*Henri Hauser (1866-1946). Humaniste.  
Historien. Républicain*  
S.-A. Marin & G.-H. Soutou (dir.)

*Géopolitique de Kaliningrad*  
*Une île russe au sein de l'Union européenne élargie*  
Frank Tétart

*Le Traité franco-britannique de Dunkerque.*  
*Un traité oublié*  
Yann Lamézac

*La Pologne et l'Europe. Du partage  
à l'élargissement (XVIII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècles)*  
I. Davion, J. Kloczowski & G.-H. Soutou (dir.)

*Culture et Guerre froide*  
J.-F. Sirinelli & G.-H. Soutou (dir.)

*L'URSS & l'Europe de 1941 à 1957*  
É. Robin-Hivert & G.-H. Soutou (dir.)

*Pierre Mendès France*  
*Héritage colonial et indépendances*  
Maria Romo-Navarrete,  
préface de Jean-François Sirinelli

*Soldats de la loi*  
*La gendarmerie au XX<sup>e</sup> siècle*  
Jean-Noël Luc (dir.)

*John Foster Dulles*  
*Secrétaire d'État, Cold Warrior et père  
de l'Europe*  
François David,  
préface de Georges-Henri Soutou

*L'Afrique indépendante dans le système  
international*  
É. Robin-Hivert & G.-H. Soutou (dir.)

*Jacques Seydoux, diplomate*  
Stanislas Jeannesson

*L'Aéronautique militaire française outre-mer  
1911-1939*  
Jean-Baptiste Manchon  
préface de Jacques Frémeaux

Julie Bour, Lydiane Gueit-Montchal,  
Olivier Dard & Gilles Richard (dir.)

Louis Jacquinot,  
un indépendant en politique

*Préface de Christian Namy*



## PRÉFACE

*Christian Namy*  
*Sénateur et président du Conseil général de la Meuse*

Le présent ouvrage consacré à Louis Jacquinot, homme politique meusien qui a traversé une grande partie du xx<sup>e</sup> siècle, a été rendu possible par la conjonction de plusieurs facteurs.

Le premier est le dépôt par Louis Jacquinot de ses archives personnelles aux Archives départementales de la Meuse : un ensemble volumineux de notes, documents, correspondances et une collection de photographies exceptionnelles qui illustrent l'ensemble de sa carrière politique, et qui traduit de manière évidente son souci de la postérité.

Le deuxième est le travail de doctorat de Julie Bour à l'université de Metz ; c'est à elle qu'est revenue la tâche d'étudier et d'exploiter l'ensemble de ce fonds documentaire, et de faire ainsi sortir de l'oubli un homme qui a pourtant occupé pendant une quinzaine d'années des fonctions ministérielles.

Au fil des articles, on découvrira l'engagé volontaire de 1914 et 1939, le député, le Résistant, la figure politique locale, le ministre enfin qui a su se maintenir avec une belle constance sous trois Républiques successives. C'est au prisme de son positionnement « modéré » que les éminents historiens rassemblés dans cette publication analysent tour à tour l'incroyable longévité politique de Louis Jacquinot, offrant un portrait en profondeur d'un personnage jusque-là souvent évoqué mais jamais réellement étudié.

C'est une des missions du Conseil général de la Meuse que de valoriser le patrimoine écrit dont il a la charge, et d'encourager la recherche historique basée sur les fonds conservés aux Archives départementales. Après le soutien apporté par le Département aux travaux de recherche de Julie Bour, il était légitime de poursuivre cette collaboration, en rendant hommage à Louis Jacquinot, qui a été président du Conseil général de 1945 à 1973 : c'est désormais chose faite suite à l'organisation par les Archives départementales d'un colloque en 2011 en partenariat avec l'université de Metz, et d'une exposition photographique présentée à l'Hôtel du Département. La parution de ce recueil en est l'aboutissement et la trace.

Puisse le lecteur découvrir ou redécouvrir avec plaisir ce personnage fascinant à bien des égards.

## INTRODUCTION

*Olivier Dard*

Ce livre sur Louis Jacquinot (1898-1993), figure importante de l'histoire meusienne comme de l'histoire politique nationale marque l'aboutissement d'un projet de plusieurs années. À la base, il faut d'abord saluer l'importance du travail accompli par les services des Archives départementales de la Meuse sous l'égide de Lydiane Gueit-Montchal pour inventorier et classer ce fonds de près de 400 cartons dont il sera beaucoup question dans ce volume. Je me souviens fort bien de ma première visite aux Archives départementales de la Meuse et des premiers échanges avec celle qui en était alors la directrice avant que Gérard Diwo ne lui succède, et marque lui aussi pleinement son intérêt pour l'entreprise. Lydiane Gueit-Montchal m'avait fort logiquement vanté l'exceptionnelle richesse de ce fonds et j'avais de mon côté en tête l'importance de Louis Jacquinot, l'ayant beaucoup croisé au tout début de mes recherches historiques sur les Londoniens de la France libre, lorsque j'avais coédité avec le très regretté Hervé Bastien le *Journal de guerre* d'Henri Queuille. J'avais repéré dans un tel fonds la possibilité d'un sujet d'une thèse importante qui aurait comme ambition de retracer l'itinéraire d'un homme qui fut élu sans discontinuer député de la Meuse de 1932 à 1973 et qui fut ministre à plus de quinze reprises de la Troisième à la Cinquième République, occupant notamment les postes de ministre de la Marine, des Anciens combattants ou de l'outre-mer. Julie Bour, alors étudiante en maîtrise, souhaitait faire une thèse en histoire politique, et c'est sur la base d'un projet sur Jacquinot qu'elle décrocha ce qu'on appelait encore alors une allocation de recherche.

Ce sont des efforts croisés de cette dernière et de Lydiane Gueit-Montchal qu'est née l'idée d'un colloque. Il fut appuyé sur le plan scientifique par le Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire (CRULH) aidé par le professeur Gilles Richard. Il fut aussi généreusement doté et soutenu, jusqu'à sa publication, par la Direction de la mémoire, du patrimoine et des Archives (DMPA) en la personne de Laurent Veyssière. En Meuse, la manifestation a été organisée par la directrice des Archives départementales et ses services mais également par Julie Bour qui s'y est particulièrement investie. Ce ne fut pas le seul évènement organisé autour de Louis Jacquinot car sur la base du très beau fonds photographique disponible dans les archives privées de l'ancien ministre une exposition a pu être montée

sous la responsabilité de Julie Bour. À défaut d'avoir pu la visiter, les lecteurs du présent volume pourront découvrir quelques-uns de ces clichés à partir du cahier photographique qui l'illustre.

10 Cet ouvrage a plusieurs ambitions. En premier lieu, faire découvrir et ressortir l'importance de sources archivistiques et iconographiques trop peu connues. La Meuse sur ce point est riche et on ne saurait oublier que si Louis Jacquinot est une figure importante du modérantisme en politique, il compte dans ce département deux célèbres devanciers, André Maginot et Raymond Poincaré. L'ancrage meusien est aussi important pour saisir, dans le cas de Louis Jacquinot, l'importance d'une échelle locale de l'étude du politique qui n'a rien d'anecdotique lorsqu'il s'agit de comprendre comment cet homme a conquis et conservé un fief législatif pendant plus de 40 ans et est demeuré, des décennies durant, président du Conseil général. Dans le cas de Louis Jacquinot, le local est emboîté au national. D'abord, sur le plan de son engagement politique, ce qui invite à s'interroger sur son rôle dans des formations partisans de centre-droit (Alliance démocratique, Centre national des indépendants) tout comme sur sa place dans la famille gaulliste entre les années de guerre et le pompidolisme. Ensuite, sur le plan de son action ministérielle où l'accent a été mis sur la Marine, les Anciens combattants et l'outre-mer.

Le portrait de Louis Jacquinot proposé ici est d'abord celui du dirigeant politique et procède du dépouillement de sources meusiennes et nationales conduites par des universitaires spécialistes d'histoire politique. En même temps, et ce fut un choix des organisateurs, il s'est agi de donner une couleur plus humaine à ce personnage encore trop méconnu. Des élus meusiens, en particulier les anciens parlementaires comme Rémi Herment et François Dosé ont accepté de livrer leur témoignage dans le cadre d'une table ronde. Cette dernière a aussi accueilli Gérard Longuet, alors ministre de la Défense. En dépit d'un calendrier très chargé, il est demeuré plusieurs heures parmi nous et a livré un témoignage substantiel. Tout comme Olivier Stirn, dont on connaît les fonctions ministérielles mais dont trop peu savent qu'il fut chef de cabinet de Louis Jacquinot, sur lequel, après avoir assisté à l'ensemble des communications et des débats, il a livré un témoignage important.

TROISIÈME PARTIE

## Le ministre

## LOUIS JACQUINOT ET LES ANCIENS COMBATTANTS

*Julie Bour*

Louis Jacquinot est ministre des Anciens combattants du 28 octobre 1949 au 10 août 1951, date à laquelle il est nommé ministre de la France d'outre-mer. Il reste donc 22 mois rue de Bellechasse, soit près de deux ans. Ce ministère a eu à sa tête avant Louis Jacquinot des hommes tels que Max Lejeune, François Mitterrand, et son prédécesseur est Robert Bétolaud. Depuis octobre 1947, Louis Jacquinot a quitté le ministère de la Marine, alors que les trois ministères armés sont supprimés pour un ministère unique. Pendant deux ans, de 1948 à 1949, il reste éloigné des fonctions gouvernementales. Il est alors un parlementaire, membre de la Commission de la Défense nationale et de celle des territoires d'outre-mer. Durant ces deux années, ses interventions à la Chambre ont un seul objectif : la défense des crédits militaires et de l'achèvement du *Jean Bart*. À l'Assemblée nationale, Louis Jacquinot est un parlementaire actif et il est en outre, nommé juré à la Haute cour de justice en 1948.

Louis Jacquinot ne se place pas dans une opposition intransigeante au régime, bien qu'il se soit opposé aux deux projets constitutionnels. Contrairement aux gaullistes, il estime qu'une fois adoptées par référendum, les institutions doivent pouvoir compter sur la participation de leurs élus. C'est ainsi qu'il revient au pouvoir en 1949, en qualité de ministre des Anciens combattants de Georges Bidault et le reste dans les gouvernements Henri Queuille, René Pleven et Henri Queuille (3). L'instabilité gouvernementale est grande de novembre 1947 à juin 1951. En effet, en un peu moins de quatre années, huit gouvernements se succèdent, dont deux qui ne durent que quelques jours seulement. À l'opposé, la stabilité des postes ministériels est importante et on retrouve les mêmes hommes comme ministres et souvent aux mêmes postes. Par exemple, Robert Schuman, membre du MRP, reste ministre des Affaires étrangères de 1948 à 1951. Henri Queuille est présent dans tous les ministères dont trois fois comme président du Conseil. Il n'est donc pas étonnant que Louis Jacquinot se maintienne pour sa part rue de Bellechasse durant ces deux années.

Cette période est dominée par la peur de l'agression soviétique et par le climat de guerre froide. Le problème des dépenses militaires est croissant, notamment à cause de l'aggravation du conflit en Indochine. La question des revendications

à l'égard de l'Allemagne est au cœur des préoccupations, d'autant qu'elle se fait au milieu d'une situation économique difficile, alors que les finances sont au centre des préoccupations des gouvernements qui se succèdent, et de leur lutte contre l'inflation et pour le maintien de l'équilibre budgétaire, avec l'adoption de mesures d'orthodoxie financières (réduction des dépenses de l'État, suppression de subvention, hausse des impôts). Plusieurs dévaluations sont effectuées, dont une en septembre 1949. C'est dans ce contexte que Louis Jacquinot entre en fonction. Quelle place y-a-t-il alors pour des crédits au ministère des Anciens combattants ? De quelle marge de manœuvre va pouvoir disposer Louis Jacquinot ? Et quelle politique va-t-il y mener ?

### SON ARRIVÉE RUE DE BELLECHASSE

166 Voici la réaction de Louis Jacquinot à sa nomination, dans laquelle il fait une allusion implicite à son mentor en politique André Maginot :

Je suis ministre, je suis ministre de ce gouvernement et j'en suis solidaire, mais je suis heureux d'y appartenir entre autres pour cette raison que tout au moins pour un certain temps, j'ai entre les mains le sort des anciens combattants, mission que depuis l'aurore de ma carrière politique, je me suis engagé à remplir. Que les anciens combattants soient assurés, si je puis leur rendre quelques services pendant ma présence au ministère, liés bien entendu aux événements politiques, que je le ferai en pensant à leur sacrifice et, aidé par le souvenir de ceux qui les ont déjà si éminemment servis<sup>1</sup>.

Lors de sa présence au ministère, il s'attache à plusieurs tâches : indemniser les victimes de guerre, répondre aux attentes des associations de déportés ou des requis du travail. La question des liquidations des dossiers de pensions est au cœur des problématiques auxquelles Louis Jacquinot doit faire face également. Le second grand chantier auquel s'attèle Louis Jacquinot est de tenter de développer la solidarité entre les deux générations du feu, car il souhaite que la situation des anciens combattants de la seconde guerre mondiale soit équivalente à celle de ceux de l'entre-deux-guerres. Consolider la passerelle entre la « génération du feu » et « la génération de l'exil »<sup>2</sup>.

Son équipe au ministère est composée d'Hugues Vinel, directeur de son cabinet qui est également contrôleur général de la marine du cadre de réserve.

1 ADM, discours prononcé lors de son investiture au Conseil général de la Meuse, 19 décembre 1949.

2 François Cochet, *Les Exclus de la victoire, Histoire des prisonniers de guerre, déportés et S.T.O. (1945-1985)*, Paris, Kronos, 1992, p. 235.

Il est aux côtés de Louis Jacquinot depuis 1947 à la marine, où il était directeur du cabinet civil, et l'est également en 1961, lorsque Louis Jacquinot devient ministre d'État. Son chef de cabinet est Marcel Chapron, sous-préfet hors classe et son chef adjoint de cabinet André Lacave. Jean Marquet, préfet, est son conseiller technique. Il ne change finalement que peu de membres du cabinet civil hérité de celui la Marine.

Durant les années 1950 et 1951, la question principale est celle du budget des anciens combattants et de son acceptation par la Chambre. Plusieurs interpellations ont lieu sur la politique du gouvernement à l'égard des anciens combattants.

En mars 1950<sup>3</sup>, Louis Jacquinot est attaqué par le député communiste André Tourné, en raison du peu de moyens selon ce même député, mis en place pour les anciens combattants. Ce qui fait dire au ministre Louis Jacquinot que « les finances actuelles ne permettent pas de réaliser l'ensemble de la politique souhaitée ». Ce même député regrette et déplore l'absence du ministre des Finances dans ce débat et explique : « vous allez vous pendre au cordon de sa sonnette, mais s'il vous ouvre gentiment la porte, il ne dénoue guère les cordons de sa bourse ». Louis Jacquinot ajoutant alors : « Il a même supprimé le cordon »<sup>4</sup>.

Le ministre des Anciens combattants doit reconnaître la baisse des crédits accordée aux anciens combattants, il déplore : « J'ai beaucoup d'échéances à satisfaire et beaucoup de dettes à payer », « je crains de promettre trop et de décevoir ensuite »<sup>5</sup>. Il est attaqué à plusieurs reprises sur le manque de budget et sur l'accord de « brouilles »<sup>6</sup> pour les anciens combattants. Cependant les députés de l'Assemblée nationale reconnaissent à plusieurs reprises que : « s'il ne s'agissait que de vous, je vous dirais merci de tout cœur, car jamais, en effet, un ministre des Anciens combattants n'a encore pu vaincre l'opposition du ministre des Finances et obtenir autant »<sup>7</sup>. On reconnaît que pour les anciens combattants, il a « une sympathie agissante »<sup>8</sup>. Le représentant du groupe socialiste dit notamment :

je veux bien reconnaître loyalement les efforts que vous avez accomplis. Je vous l'ai dit, ce n'est pas votre personnalité qui est en cause, loin de là. Vous avez fait

<sup>3</sup> JOAN, 17 mars 1950.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> JOAN, 24 mars 1950.

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> JOAN, 3 août 1950.

des efforts méritoires et vous êtes peut-être le premier Ministre à ne pas vous présenter devant les anciens combattants les mains vides<sup>9</sup>.

Certains députés mentionnent d'ailleurs qu'il existe des différences « d'interprétation » entre le ministre des Anciens combattants et le ministre des Finances<sup>10</sup>, Maurice Petsche.

Louis Jacquinot mène sa politique par la rencontre et la discussion avec l'ensemble des associations, car il espère que celles-ci se mettent d'accord entre elles. Il n'est pas un ministre précurseur, et il reconnaît « avoir profité des travaux, des efforts et des difficultés des (ses) prédécesseurs »<sup>11</sup>. Il sait comparer la politique de la France à celle des pays qui l'entourent, notamment du cas anglais : « dans ce pays, un effort plus grand que le nôtre a été réalisé. Nous pouvons le prendre pour modèle, ce qui nous permettra de faire aussi bien »<sup>12</sup>. Son *leitmotiv* est de faire une politique « non pas d'assistance, mais de réparations »<sup>13</sup>.

168

#### LA POLITIQUE DE LOUIS JACQUINOT À LA TÊTE DES ANCIENS COMBATTANTS

Il doit arbitrer les conflits qui existent entre les différentes fédérations d'anciens combattants, entre les différentes « catégories » de « rentrants »<sup>14</sup> : déportés, requis du travail, prisonniers de guerre, et gérer le problème autour du statut des réfractaires et des déportés du travail. Une discussion a d'ailleurs lieu à l'Assemblée nationale. Louis Jacquinot explique qu'il s'agit là d'un débat délicat et douloureux, pour lequel il convient de déterminer les conditions d'attribution du titre de déporté du travail. Le ministre reconnaît que « la tâche est pour moi d'autant plus difficile que le mot a été, en quelque sorte, consacré dans certains milieux, et, je le répète, dans certains textes »<sup>15</sup>. La question est de savoir si ceux qui sont désignés comme requis du travail ou requis pour le service obligatoire en Allemagne peuvent trouver un accord avec les déportés et internés de la Résistance. Louis Jacquinot désire trouver une formule satisfaisante « car la langue française est assez riche pour nous permettre de déterminer et de caractériser les situations si variées et si complexes du dernier conflit »<sup>16</sup>. Il souhaite trouver un accord sur un texte en rencontrant les associations de

9 Voir *supra*, n. 6.

10 JOAN, 3 août 1950.

11 JOAN, 24 mars 1950.

12 *Ibid.*

13 *Ibid.*

14 François Cochet, *Les Exclus de la victoire*, *op. cit.*, p. 11.

15 JOAN, 23 mai 1950.

16 *Ibid.*

déportés et celle des résistants. L'important est pour le ministre des Anciens combattants de ne pas créer de divisions entre les catégories de victimes de guerre. Il convoque dans son cabinet les bureaux de ces groupes, les invitant à sceller un accord, pour que fort de l'unanimité des générations des deux guerres, il puisse parler au sein des conseils du Gouvernement avec autorité, sans que puisse être invoquée une désunion.

La grande mission qui l'occupe durant l'année 1950 est celle de la liquidation des dossiers de pensions. Il met en application la régionalisation, mesure mise en place par François Mitterrand (janvier 1948). Cette réforme a pour but de permettre aux bénéficiaires de percevoir les pensions sans délai, la liquidation de la concession des pensions étant faite aussitôt après l'avis de la commission de réforme, sans intervention de l'administration centrale, l'intéressé, en cas de rejet de la demande de pension, pouvant faire rapidement appel d'une décision défavorable<sup>17</sup>. Les 70 directions départementales sont alors remplacées par 21 directions régionales. Louis Jacquinot précise pour rassurer les bénéficiaires, qu'il s'agit d'un essai et que si cela ne fonctionne pas et cause des lenteurs, il reviendra sur cette mesure<sup>18</sup>. Cette mention est d'ailleurs peut-être faite à l'intention des associations meusiennes qui sont contre cette régionalisation (éloignement des intéressés, difficultés de déplacements, retard par l'encombrement des services). Pour lui, la régionalisation est préférable à tout autre système, car elle accélère les procédures. 522 203<sup>19</sup> dossiers de pensions sont en instance de liquidation, c'est un chiffre conséquent, mais Louis Jacquinot est fier d'annoncer que pour la première fois le nombre de dossiers liquidés a été supérieur à celui des dossiers reçus. Il s'adresse directement aux déportés et leur demande de patienter « comme ils l'ont fait dans les camps de concentration, ils accorderont encore un peu de temps au ministre qui fut leur ami et qui le reste »<sup>20</sup>.

Il réfléchit également à l'avenir et aux futurs anciens combattants, lorsqu'il décide la création d'un centre de rééducation fonctionnelle aux Invalides<sup>21</sup>, pour les combattants de l'Indochine notamment. Au ministère, il tente de faire augmenter les pensions des veuves, notamment des veuves âgées, infirmes et incurables, tout comme le pécule accordé aux orphelins et aux pupilles de la Nation, dont les crédits sont triplés entre 1947 et 1950<sup>22</sup>. Une des autres

---

17 Voir *supra*, n. 11.

18 *JOAN*, 25 juillet 1950.

19 *JOAN*, 25 juillet 1950.

20 *Ibid.*

21 *JOAN*, 24 mars 1950.

22 *Ibid.*

actions menées par Jacquinet est de tenter de faire reconnaître l'égalité entre les combattants de l'outre-mer et ceux de la métropole.

Il dirige l'abrogation d'une partie des lois de Vichy sur les pensions. Mais il avoue son embarras de n'avoir réalisé que deux améliorations. Il a en effet, amélioré la question du point de départ de la pension et de son caractère définitif ou temporaire<sup>23</sup>, mais pas la question de la forclusion des droits dans un délai de cinq ans, notamment.

Au cours de son ministère, il est également question des emplois réservés, dispositif qui permet notamment aux pensionnés de guerre civils et militaires d'accéder en priorité à certains emplois. Il reconnaît ses limites dans ce cas, ne pouvant pas obliger les industriels à les employer, n'ayant pas de moyens administratifs. Le problème est surtout dans le secteur privé « en raison du peu d'autorité »<sup>24</sup> qu'il peut y exercer.

170

La loi du 29 juillet 1950, accorde le bénéfice de la Sécurité sociale aux grands invalides incapables de travailler, et elle est mise en vigueur en 1951. La loi du 19 juillet 1950, crée une allocation spéciale en faveur des aveugles, des paraplégiques, des hémiplegiques, des amputés ou impotents de deux membres.

Le représentant des anciens combattants se bat pour l'augmentation des pensions et pour obtenir la majoration dans les mêmes proportions que celle des fonctionnaires. Il annonce une majoration de 2 % des pensions en 1950. Le ministre reconnaît :

qu'il y ait encore un écart entre le taux des pensions et le traitement des fonctionnaires pris comme terme de référence, personne n'en doute. Mais je veux, une fois de plus, attirer l'attention de l'Assemblée sur les progrès substantiels qui ont été réalisés. Ce n'est pas en quelques mois que nous pourrions réparer les erreurs, les oublis et les lacunes qui, depuis la Libération, et sans doute en raison des circonstances, se sont accumulés. Ce budget tel qu'il est présenté ne répond pas aux vœux des associations d'anciens combattants et victimes de guerre, ni, je dois l'ajouter, à nos propres vœux. Mais l'effort accompli par ce gouvernement est considérable et, dans la déclaration ministérielle, pour la première fois, le mot « parité » a été explicitement employé<sup>25</sup>.

Les pensions de guerre avaient, fin 1950, perdu 48,5 %<sup>26</sup> de leur pouvoir d'achat par rapport aux traitements des fonctionnaires. En plusieurs paliers au cours de la seule année 1951, Louis Jacquinet obtient du gouvernement que cette situation

<sup>23</sup> JOAN, 25 juillet 1950.

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> JOAN, 15 mai 1951.

<sup>26</sup> Site Internet de la FNPGIG <[http://homepage.mac.com/fnpgig/accueilplansite.html#La\\_federation](http://homepage.mac.com/fnpgig/accueilplansite.html#La_federation)> [consulté le 22 septembre 2011].

soit rétablie. Le 25 décembre 1951, la pension de l'invalidé à 100 % est remise au niveau du traitement qui lui était égal en septembre 1937, et toutes les pensions des victimes de guerre reçoivent le même coefficient de majoration. À cette occasion, Louis Jacquinot est reçu au siège de la Fédération nationale des plus grands invalides de guerre (FNPGIG) lors de son congrès de mai 1951, où il est ovationné par les représentants des sections. Dans son allocution, le ministre se félicite du concours technique que lui ont apporté le président Régnier et l'ancien marin Gauriault qui a « permis à la barque du rapport constant de naviguer entre les récifs avant d'apercevoir le soleil de la parité ». Cette loi du 24 mai 1951, complément de la loi du 27 février 1948, forme la clef de voûte du rapport constant. Cette promulgation est marquée par un immense banquet organisé par le comité d'entente des grands invalides au Palais de la Mutualité, présidé par le président de la République, assisté du ministre des Anciens combattants.

Tout comme les associations d'anciens combattants, Louis Jacquinot prône un attachement à la paix mais il est conscient des tensions et des conflits en cours, notamment en Indochine qui est au cœur de nombre de ses discours. Il est d'ailleurs heureux d'annoncer les accords de Genève qui viennent d'être signés et qui visent à améliorer le traitement des prisonniers et blessés de guerre, ainsi que la protection des victimes civiles. Il défend toujours l'indépendance militaire de la France et l'importance d'une armée puissante.

En tant que ministre et représentant du gouvernement, il effectue plusieurs déplacements à l'étranger. Notamment, en juin 1950, Louis Jacquinot se rend à Dakar pour l'inauguration de la maison du combattant avec Paul Bechar, Haut commissaire de France en Afrique. Il se rend également quinze jours aux États-Unis où l'avait invité l'*American Legion*, association de vétérans de l'armée des États-Unis, en sa qualité de ministre des Anciens combattants.

#### LES ANCIENS COMBATTANTS, UN SOUTIEN DE TOUJOURS

Louis Jacquinot est lui-même un ancien combattant. Il est quelque peu « destiné » à être à la tête du ministère des Anciens combattants, car il a participé à trois guerres : la Grande Guerre, la guerre en Pologne en 1919, et la seconde guerre mondiale. Mais, il convient à ce poste parce qu'il est rassembleur à la fois de la première génération et de la deuxième du feu, mais aussi car il est un résistant, et il peut donc aussi satisfaire les associations de résistants. Sa formation aux côtés d'André Maginot, ministre de la Guerre et grand représentant des anciens combattants, de qui il est membre du cabinet, et cela dès 1928, lui a permis de bénéficier des contacts avec les cercles anciens combattants à la fois à Paris, mais aussi localement. D'ailleurs, Louis Jacquinot se fait remarquer par André Maginot lors d'une réunion en Meuse des anciens combattants.

Cette transmission des réseaux anciens combattants est idéalement illustrée par la personne de Lucien Tapin, plus connu comme le sergent Tapin. Rédacteur du journal *Le Béquillard meusien*<sup>27</sup> et collaborateur d'André Maginot, il est blessé durant la guerre de 1914, et mutilé de guerre à 100 %. Il devient, à la mort d'André Maginot, un proche collaborateur de Louis Jacquinot, et l'accompagne au cours de sa vie politique dès 1932. *Le Béquillard meusien* est l'organe de la Fédération Maginot des anciens combattants. Celle-ci compte, en 1933, 18 400 adhérents. Le journal tire, quant à lui, à 7 000 exemplaires dans les années 1930<sup>28</sup>. La Fédération Maginot est une des plus importantes associations d'anciens combattants du département et le sergent Tapin<sup>29</sup> en est le secrétaire, alors que Louis Jacquinot en est le président. Elle se dit « composée de combattants authentiques et des victimes des deux guerres, dirigée par des militants au passé patriotique impeccable, choisis librement par des adhérents librement recrutés »<sup>30</sup>. *Le Béquillard meusien* est un soutien constant. Il n'y a pas un seul numéro qui ne mentionne pas, de près ou de loin, Louis Jacquinot entre 1949 et 1951. Jamais il n'y a de remarques négatives adressées au ministre ou à la politique qu'il mène, alors que le journal a su se montrer très critique envers ses prédécesseurs, notamment François Mitterrand et Robert Béthoulaud qui ne savaient que « pondre des décrets », qui n'ont jamais satisfait personne, et le journal blâme le ministère des Finances. Pour la Fédération et pour son organe d'expression qu'est *Le Béquillard meusien*, Maginot a su faire de la rue de Bellechasse « un sanctuaire, un foyer, une citadelle »<sup>31</sup>. Quand Louis Jacquinot prend ses fonctions à la tête du ministère, il voit en lui, une personnalité capable de sortir les anciens combattants de l'oubli et de la « déconsidération que la Nation témoigne à la génération du feu »<sup>32</sup>. Pour le mensuel, Louis Jacquinot est l'homme providentiel pour ce poste, d'une part car « son passé militaire, avec blessure et réforme à 30 %, sa belle attitude pendant l'occupation, ses mérites personnels et politiques justifient une telle désignation »<sup>33</sup>. D'autre part, parce qu'il va pouvoir reprendre le flambeau d'André Maginot qui administrait d'une façon admirable le ministère, alors qu'aujourd'hui sa gestion est « lamentable »<sup>34</sup>. Le journal sait que « la tâche sera rude, surtout que le ministère des Finances

27 Archives privées, Gérard Longuet.

28 Alain Bocciairelli, *La Presse dans le Sud-meusien, 1919-1939*, mémoire de maîtrise, sous la direction de François Roth, Metz, 1989, 145 p. (ADM, 117 J 52). Il n'y a pas d'indications s'il s'agit des chiffres par jour ou semaine, p. 63.

29 Lucien Tapin (1882-1971), commandeur de la Légion d'honneur et Croix de guerre.

30 ADM, 92 T, *Le Béquillard meusien*, s.d.

31 *Ibid.*, août 1946.

32 *Ibid.*, novembre 1949.

33 *Ibid.*

34 *Ibid.*

reste un rude adversaire, mais Louis Jacquinot, s'il ne peut réaliser toutes nos essentielles revendications, saura nous assurer la revalorisation de la retraite du poilu », revendication première du quotidien et de la Fédération Maginot. Pour eux, le poilu passe avant toutes les autres catégories, notamment avant « l'exigeant nouveau et ses frères, les grands invalides »<sup>35</sup>.

Les anciens combattants sont d'abord un atout politique pour Louis Jacquinot. Mais également, un élément de son passé qu'il met en avant localement, notamment lorsqu'on le traite de « bleu »<sup>36</sup>, en 1932, alors qu'il est âgé de 34 ans et qu'il se présente à la députation.

En 1945, il faut noter que Louis Jacquinot affiche l'ensemble de ses mandats politiques sous son nom, mais également son statut de « mutilé de guerre ». Son absence en Meuse est critiquée régulièrement par ses adversaires, qui le décrivent représentatif uniquement lors des cérémonies aux monuments aux morts<sup>37</sup>. D'ailleurs, le représentant de la liste MRP en 1946, accuse Louis Jacquinot de se servir de la Fédération des anciens combattants comme « d'un tremplin électoral »<sup>38</sup>, alors que celle-ci devrait être apolitique. Louis Jacquinot définit ainsi le rôle des anciens combattants :

S'il ne vous est pas donné d'organiser notre défense, vous êtes responsables du maniement de cette arme décisive : le moral de la Nation. Vous êtes les combattants d'hier [...]. Ils auraient moins « revendiqué », si le péril passé, on eut continué de les gratifier des mêmes sentiments de reconnaissance qu'on leur distribuait largement aux heures du danger. L'ingratitude envers le combattant authentique est une forme de défaitisme condamnable pendant la paix si rarement assurée<sup>39</sup>.

En retour de leur soutien, Louis Jacquinot tente de satisfaire au maximum leurs revendications. Son poste de président du Conseil général le place en première ligne pour l'octroi des subventions, notamment pour les associations d'anciens combattants. Une source inexploitée aux Archives de la Meuse nous montre le travail quotidien d'un élu pour satisfaire un maximum d'électeurs au travers des recommandations faites par celui-ci. Il existe pour les années 1965 à 1974, 19 000 interventions établies par Louis Jacquinot. En 1968, le nombre de courriers s'élève à 3 000 environ, soit en moyenne 250 courriers par mois. La part des demandes des anciens combattants, sur ces quelques 3 000 interventions,

35 *Ibid.*, janvier 1950.

36 ADM, 144 T, *La Meuse républicaine*.

37 ADM, 1251 W 1797, rapport du commissaire de police au préfet de la Meuse.

38 ADM, 1251 W 1795.

39 ADM, 92 T, *Le Béquillard meusien*, octobre 1950.

est d'environ 5 %<sup>40</sup>. On peut imaginer qu'au moment de son poste aux Anciens combattants, elles devaient être beaucoup plus nombreuses, mais l'absence de sources ne permet pas de le confirmer. Que demandent-ils ? L'obtention de carte d'ancien combattant, des révisions de pension, des demandes de la part des invalides ou des veuves, ou encore des questions autour des emplois réservés. Pour satisfaire ces demandes, il s'adresse dans un certain nombre de cas au ministre des Anciens combattants Duvillard mais régulièrement aussi au préfet de la Meuse. De plus, sur les courriers échangés pour cette année 1968, 5 % sont émis par des veuves.

Louis Jacquinot est député de 1932 à 1973, il traverse onze scrutins dans le cadre des élections législatives et il parle à onze reprises des agriculteurs dans ses professions de foi. À six reprises, il s'adresse aux anciens combattants. En fait, il cesse de s'adresser à eux directement à partir de 1967 ; il faut dire que son électorat a quelque peu évolué et les anciens combattants ne sont plus une priorité.

174

À la fin de sa vie, Louis Jacquinot réside presque continuellement à Paris, ne revenant que très rarement en Meuse. Mais, c'est toujours le cas pour les anciens combattants, la preuve qu'au-delà d'une histoire politique, il s'agit aussi d'une histoire de sentiment et de patriotisme. Jusqu'à la fin des années 1990, il continue à aller se recueillir lors des grandes cérémonies patriotiques en Meuse, par exemple à l'ossuaire de Douaumont. Il reste d'ailleurs président de la Fédération Maginot bien après sa défaite électorale de 1973. Il est membre dans les années 1980 de plusieurs comités du Souvenir, notamment de celui en l'honneur du maréchal Foch et du général Weygand. Il ne rate jamais l'anniversaire de la mort de son « patron » André Maginot, et encore en 1982, à Paris, il participe aux manifestations en son honneur.

Il est difficile de juger de la réalité de l'action de Louis Jacquinot à la tête du ministère des Anciens combattants. Ce qui est certain, c'est qu'il y a bien une hausse des crédits en leur faveur. Cette politique peut-être résumée ainsi : « des efforts progressifs et substantiels ». Elle est l'illustration de la devise du département qui est : « qui mesure, dure ». Il dirige son ministère et son fief meusien de cette façon, et cela explique peut-être sa longévité politique. Il se bat pour que l'intérêt des anciens combattants ne soit pas l'enjeu des rivalités

---

40 Il est difficile de chiffrer exactement pour la période concernée le nombre d'anciens combattants en Meuse, mais on sait qu'en 1968, ils sont entre 18 000 et 20 000. Quant on sait que la population totale est de 210 000 habitants, ils représentent donc encore près de 10 % de la population. On comprend pourquoi ils sont un groupe que Louis Jacquinot espère satisfaire.

de partis et il est certain qu'il est véritablement impliqué dans la politique qu'il mène pour eux. Son action à la tête du ministère, Louis Jacquinot la résume lui-même :

Je ne veux pas avoir l'inélégance de mettre en cause les gouvernements précédents, mais je souligne qu'à aucun moment un effort aussi considérable qu'aujourd'hui n'a été fait en faveur des anciens combattants et victimes de la guerre. J'ai dit à l'Assemblée et devant les associations d'anciens combattants que, certes, leurs revendications ne sont pas encore complètement satisfaites, mais qu'elles doivent l'être un jour. J'ai dit encore tout récemment à l'Assemblée qu'en raison des événements extérieurs, et aussi de l'effort supporté par la France dans quelques territoires d'Extrême-Orient, le moral des combattants dépend du moral des anciens combattants<sup>41</sup>.

S'il semble faire l'unanimité au sein des associations d'anciens combattants, sa présence dans les gouvernements de Troisième Force et à la tête des anciens combattants lui valent toutefois l'opposition du général de Gaulle, pour un temps du moins. Pour les élections du 17 juin 1951, Louis Jacquinot présente une liste d'Union des Républicains indépendants, Paysans, Républicains nationaux et du RGR (Rassemblement des gauches républicaines). Le ministre en exercice doit compter avec la présence d'une liste RPF (Rassemblement du peuple français), conduite par le glorieux général Auguste Gilliot. Avec 26 614 voix sur 90 245 suffrages exprimés, la liste gaulliste réalise un excellent score mais un score insuffisant pour inquiéter Louis Jacquinot. Sa liste rassemble 28 876 voix et, compte tenu de l'effondrement des listes socialistes et MRP, elle obtient deux sièges. Lors de cette campagne, un apparentement avec la liste RPF a été tenté, mais le Général ne l'accepte pas, refusant de s'allier avec « une liste ayant à sa tête le Ministre de la législature finissante »<sup>42</sup>.

41 JOAN, 21 juillet 1950.

42 ADM, 1251 W 1796, rapport des Renseignements généraux, mai 1951.

## BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- AUDIGIER François, « L'Alliance démocratique de 1933 à 1937 ou l'anachronisme en politique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 47, juillet-septembre 1995, p. 147-157.
- AUDIGIER François, SCHWINDT Frédéric (dir.), *Gaullisme et gaullistes dans la France de l'Est sous la IV<sup>e</sup> République*, Rennes, PUR, 2009.
- AURIOL Vincent, *Journal du Septennat, 1947-1954*, édité par Pierre Nora, Paris, Armand Colin, 1970.
- BARUCH Marc-Olivier (dir.), *Une poignée de misérables. L'épuration de la société française après la seconde guerre mondiale*, Paris, Fayard, 2003.
- BERNARD Mathias, *La Guerre des droites de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Odile Jacob, 2007.
- BERSTEIN Serge et MILZA Pierre (dir.), *L'Année 1947*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.
- CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *La France libre*, Paris, Fayard, 1996.
- FOCCART Jacques, *Journal de l'Élysée (1965-1974)*, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 5 t., 1997-2001, 5 vol.
- LE BÉGUEC Gilles et PESCHANSKI Denis (dir.), *Les Élites locales dans la tourmente. Du Front populaire aux années cinquante*, Paris, CNRS Éditions, 2000.
- QUEUILLE Henri, *Journal de guerre, Londres-Alger, avril 1943-juillet 1944*, présenté par Olivier Dard et Hervé Bastien, Paris, Plon/Fondation Charles de Gaulle, 1995.
- RICHARD Gilles, *Le Centre national des indépendants et paysans de 1948 à 1962, ou l'échec des droites françaises dans le parti des modérés*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2000.
- RICHARD Gilles, Sainclivier Jacqueline (dir.), *Les Partis à l'épreuve de 1968. L'émergence de nouveaux clivages, 1971-1974*, Rennes, PUR, 2012.
- RICHARD Gilles, Sainclivier Jacqueline (dir.), *Les Partis et la République. La recomposition du système partisan, 1956-1967*, Rennes, PUR, 2007.
- ROTH François (dir.), *Les Modérés dans la vie politique française (1870-1965)*, Nancy, PUN, 2000.
- ROTH François, *Raymond Poincaré*, Paris, Fayard, 2000.
- SANSON Rosemonde, *L'Alliance républicaine et démocratique, une formation de centre*, Rennes, PUR, 2003.
- SORLOT Marc, *André Maginot (1877-1932) L'homme politique et sa légende*, Metz, Éditions Serpenoise, 1995.

## INDEX NOMINUM

- A** \_\_\_\_\_
- Abrial, Jean-Marie Charles, amiral 103
- Ajam, Maurice 77
- Albertin, Fabien 40
- Antier, Paul 30, 146
- Anxionnaz, Paul 85
- Argenlieu, Thierry d', vice-amiral 104, 113, 114, 127, 132
- Aron, Raymond 86, 87, 89, 95
- Arraut, Pierre 158
- Astier de La Vigerie, Emmanuel d' 90, 92, 94
- Auboyneau, Philippe, amiral 83, 100, 112, 113
- Auphan, Gabriel, amiral 103
- Auriol, Vincent 108, 109, 110, 117, 125, 132, 141
- Auscher, Pierre 71
- B** \_\_\_\_\_
- Babin, Robert 94
- Bacon, Paul 139
- Bailleux, Jacques 55
- Baréty, Léon 72, 76, 77
- Barre, Raymond 161
- Barthou, Louis 69, 75
- Baylot, Jean 146
- Beauguitte, André 23, 30, 32, 34, 36, 74, 76, 77, 79, 146, 147, 154, 155, 157, 195, 197
- Béchar, Paul 108
- Bernard, Jean 20, 30, 35, 53, 56, 71, 100, 106, 107, 109, 111, 128, 149, 152, 153, 154, 159, 196
- Besse, René 73
- Béthouart, Antoine, général 92, 105
- Bétolaud, Robert 165
- Bidault, Georges 109, 139, 165
- Billotte, Pierre, général 92
- Billoux, François 91, 107
- Blanc, Pierre 77
- Bléhaut, Henri, contre-amiral 103
- Blum, Léon 78, 79, 85, 87
- Boivin-Champeaux, Jean 140

- Bonnet, Henri 90  
 Bonneval, Laurent 76, 79  
 Bourguès-Maunoury, Maurice 139, 142  
 Brosset, Diego, général 92, 93, 94  
 Brossolette, Pierre 86, 90, 95  
 Brousse, Martial 27, 29, 30, 137, 146  
 Bruyneel, Robert 80  
 Bureau, Georges 76, 84, 86
- C** \_\_\_\_\_
- Capitant, René 90, 152  
 Catroux, Georges, général 90  
 Césaire, Aimé 179  
 Chaban-Delmas, Jacques 142, 151  
 Champeaux, François de 74  
 Champetier de Ribes, Auguste 104  
 Chapelet, Roger 119  
 Chapron, Marcel 167  
 Chirac, Jacques 161  
 Churchill, Winston 91  
 Cointreau, André 76  
 Colbert, Jean-Baptiste 97, 98, 99, 102, 103, 111, 126, 127, 133  
 Collière, André 158  
 Collinet, Pierre-Xavier, vice-amiral 101  
 Collot, André 53, 158, 159  
 Comert, Pierre 86, 87  
 Cooper, Duff 115  
 Coste-Floret, Paul 107, 111  
 Coty, René 134, 140, 141  
 Courcel, Geoffroy de 92  
 Couve de Murville, Maurice 159  
 Cusseau, Victor 33, 34
- D** \_\_\_\_\_
- Daladier, Édouard 100, 143  
 Darlan, François, amiral 93, 100, 101, 102, 103, 112  
 David, Robert 15, 72, 98, 158  
 Debré, Michel 142, 151, 179, 180, 181, 185, 187  
 Defferre, Gaston 177  
 Demailly, Jean-Claude 35  
 Derrien, Edmond, vice-amiral 116  
 Develle, Jules et Edmond 17  
 Diethelm, André 90, 91, 92, 94  
 Dignac, Pierre 76  
 Dodin, Louis 30, 32, 154  
 Donnedieu de Vabre, Renaud 15  
 Dorgères, Henry 146  
 Doriot, Jacques 87  
 Doumer, Paul 69  
 Doussain, Gustave 76  
 Drancourt, Michel 35, 53, 57, 61, 157, 158, 197  
 Duchet, Roger 135, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 154  
 Dulles, Allen 84  
 Dupraz, Johannès 110, 111  
 Duvillard, André 174
- E** \_\_\_\_\_
- Entrevan, colonel 153
- F** \_\_\_\_\_
- Farjon, Roger 80  
 Fauchon, Maxime 76  
 Faure, Edgar 62, 71, 141, 146, 177, 178  
 Fels, André de 72  
 Fénard, Raymond, vice-amiral 122  
 Fizaine, Georges 25, 26, 27, 136  
 Flandin, Pierre-Étienne 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 138, 139  
 Fléchet, Max 142  
 Foccart, Jacques 150, 151, 158, 160, 181, 186, 191  
 Foch, Ferdinand, maréchal 174  
 Forget, Eugène 137  
 Fornel de La Laurencie, Benoît-Léon, général 84  
 Fould, Achille 73, 76  
 Fournier, Pierre-Eugène 84

Frédéric-Dupont, Édouard 64, 70  
Frenay, Henri 84, 90, 93

## G

---

Galimand, Lucien 85  
Gapiand, Jean 73  
Gaulle, Charles de, général 21, 24, 25, 26,  
27, 28, 29, 30, 31, 33, 34, 36, 38, 55,  
61, 63, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90,  
91, 92, 93, 94, 95, 101, 102, 103, 104,  
105, 106, 107, 108, 112, 113, 131, 133,  
134, 135, 139, 140, 142, 144, 147, 149,  
150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 158,  
175, 178, 179, 186, 190, 191, 195, 196  
Gaulle, Philippe de 120  
Gellié, Emile 73, 80  
Gilliot, Auguste, général 30, 138, 153,  
175  
Giraud, Henri, général 63, 88, 89, 90, 92,  
102, 104, 105, 112  
Giscard d'Estaing, Valéry 14, 16, 197  
Gombault, Georges 86, 87  
Gouin, Félix 83, 85, 92  
Grenier, Fernand 85, 91  
Guillaumat, Pierre 134, 154  
Guy, Claude 134, 149, 150, 183

## H

---

Hachette, René 40  
Héraud, Marcel 73, 74, 75, 76  
Herriot, Édouard 70, 85  
Hitler, Adolphe 80  
Houphouët-Boigny, Félix 134, 149  
Hutin, Paul 23

## J

---

Jacquinet, Camille 22  
Jeanneney, Jean-Marcel 85  
Jeukens, Jean 25, 27, 28, 30, 153  
Juin, Alphonse, maréchal 105, 108  
Junot, Michel 144

## K

---

King, Martin Luther 190  
Kir, Félix 144

## L

---

Labarthe, André 86  
Laborde, Jean de 84  
Lacave, André 167  
Lachal, Raymond 74  
La Grande, Amaury de 46  
Lahoz, Emmanuel 160  
La Myre-Mory, Robert de 74  
Laniel, Joseph 40, 74, 79, 80, 85, 139,  
141, 153, 177  
Lapie, Olivier 85  
La Rocque, François de 144  
Lattre de Tassigny, Jean de, général 93  
Laurens, Camille 143  
Laval, Pierre 103  
Lazard, Simone 32, 64, 157  
Leblanc, Michel 36  
Lecacheux, Joseph 77  
Lecourt, Robert 186  
Legentilhomme, Paul, général 89, 101  
Legge, colonel 84  
Lejeune, Max 154, 165  
Lemery, Henry 84  
Lemonnier, André, contre-amiral 93,  
112, 114, 122, 126  
Lestapis, Samuel de 74  
Le Troquer, André 90, 91, 101  
Lévy, Louis 87  
Leygues, Georges 69, 97, 98, 99, 104,  
109, 111, 118, 126, 133  
Liautey, André 143  
Lurie, Cerf 158  
Lyrot, Hervé de 76

---

## M

---

Madoux, André 29

- Maginot, André 17, 21, 22, 23, 24, 25, 29, 39, 56, 60, 65, 70, 71, 161, 166, 171, 172, 174
- Magnan, André 74
- Mandel, Georges 15, 79, 80
- Marcellin, Raymond 144
- Marin, Louis 41, 79
- Marizier, Pierre 33, 34
- Maroselli, André 110
- Marquet, Jean 167
- Martinaud-Déplat, Léon 143
- Massigli, René 83, 89, 90
- Matrot, Pierre 34, 35, 157
- Mayer, Daniel 50
- Mayer, René 90, 141, 177
- Mégier, Gérard 160
- Mendès France, Pierre 64, 85, 90, 133, 141
- Menthon, François de 90
- Michelet, Edmond 105, 106
- Millerand, Alexandre 70
- Missoffe, François, contre-amiral 105, 131
- Miterrand, François 33, 35, 62, 165, 169, 172, 177
- Moch, Jules 101, 105, 139, 158
- Mollet, Guy 134, 149, 183
- Monnet, Jean 83, 90, 92, 102
- Morice, André 139, 141, 143, 146
- Morlet, Gilbert 25, 28, 153
- Muselier, Émile, amiral 83, 100
- N** \_\_\_\_\_
- Nanty, Fernand 25
- Neuwirth, Lucien 151
- O** \_\_\_\_\_
- Ortoli, Paul, contre-amiral 105
- P** \_\_\_\_\_
- Palewski, Gaston 92, 151
- Pâques, Georges 115
- Pellé, Léon 76
- Perreau-Pradier, Pierre 76
- Pétain, Philippe 25, 31, 87, 112, 114, 136, 140
- Petsche, Maurice 32, 64, 74, 150, 157, 168
- Peyrefitte, Alain 149, 150
- Pflimlin, Pierre 139, 149
- Philip, André 85, 86, 91, 92, 95
- Philip, Olivier 158
- Pierre-Bloch, Jean 43, 47, 85
- Piétri, François 73, 99
- Pinay, Antoine 135, 139, 140, 141, 142, 144, 146
- Pineau, Christian 84
- Pinelli, Noël 40
- Plait, André 140
- Pleven, René 84, 90, 91, 165, 177
- Poher, Alain 97, 98
- Poincaré, Raymond 17, 18, 21, 22, 23, 24, 26, 29, 32, 56, 60, 65, 69, 72, 154, 161, 190
- Polimann, Lucien, chanoine 24, 63
- Pompidou, Georges 35, 61, 143, 150, 155, 158, 181, 187, 192, 195, 197
- Pouille, Lucien 32, 154
- Prades, Georges 75
- Q** \_\_\_\_\_
- Queuille, Henri 83, 85, 86, 88, 89, 90, 91, 92, 94, 95, 139, 165
- R** \_\_\_\_\_
- Ragueneau, Philippe 152, 153
- Raincourt, Philippe de 140
- Ramadier, Paul 28, 106, 108, 109, 110, 125, 152
- Ratier, Anthony 72
- Reibel, Charles 75, 80
- Rémond, René 15, 78, 80

Rey, Henry 160  
Reynaud, Paul 24, 37, 39, 69, 70, 71, 73,  
74, 75, 76, 77, 79, 80, 87, 138, 139,  
140, 141, 142, 143, 145, 195, 197  
Ribeyre, Paul 139  
Richez, Charles 36  
Richoux, Robert 159  
Rocard, Michel 15  
Rochette, Maurice 27  
Rollin, Louis 74, 76, 77, 80  
Rousselot, René 30, 32, 33, 34, 35, 49,  
138, 145, 153, 157, 158

## S

---

Sablé Louis, vice-amiral 102, 116, 117  
Salziger, Jean-Claude 35  
Sarraut, Albert 23, 75  
Savard, André 26, 27, 30, 31, 32, 33, 34,  
136, 137, 146, 157  
Schleiter, François 27, 29, 137, 138, 147  
Schleiter, Gabriel 24  
Schuman, Robert 111, 139, 165  
Sembat, Marcel 16  
Soustelle, Jacques 92, 153, 154  
Stehlin, Paul 159

## T

---

Tapin, Lucien 25, 172  
Tardieu, André 60, 69, 74, 80, 99, 140  
Taton-Vassal, Louis 23, 72  
Taurines, Jean 80  
Teitgen, Pierre-Henri 110  
Terrasse, André 72, 73, 77

Teyssoit, capitaine 92  
Thellier, Paul 73, 76  
Thévenon, Hippolyte 28, 153  
Thiébaud, Gaston 24, 25, 26, 27, 136  
Thomas, Eugène 97, 113, 139  
Thorez, Maurice 79, 108  
Tillon, Charles 106  
Tixier, Adrien 89, 90  
Tixier-Vignancour, Jean-Louis 74, 78  
Tomasini, René 153, 160  
Tourné, André 167  
Tourte, Georges 153  
Trorial, Jacques 159

## V

---

Vanet, Gérard 160  
Varin, René 23  
Ventenat, Marcel 80  
Vincent, Adolphe 74, 98, 108, 109, 110,  
117, 125, 132, 141  
Vinel, Hugues 166  
Vuillaume, Jean 26, 27, 136, 137

## W

---

Wallach, Alfred 79, 80  
Weygand, Maxime, général 100, 174

## Z

---

Zaepffel, Camille 30, 31

## TABLE DES MATIÈRES

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Préface .....         | 7 |
| <i>Christian Namy</i> |   |
| Introduction .....    | 9 |
| <i>Olivier Dard</i>   |   |

### PREMIÈRE PARTIE

#### LOUIS JACQUINOT EN MEUSE

#### **Cahier d'illustrations n° 1 (8 pages)**

|  |    |
|--|----|
| Les archives des hommes politiques : l'exemple de la Meuse .....       | 13 |
| <i>Lydiane Gueit-Montchal</i>  |    |
| Louis Jacquinot dans l'environnement politique meusien .....           | 21 |
| <i>Jean-Pierre Harbulot</i>  |    |
| Louis Jacquinot : de l'engagé volontaire à l'officier de réserve ..... | 37 |
| <i>François Cochet</i>   |    |
| Point de vue d'un élu local .....                                      | 49 |
| <i>Rémi Herment</i>  |    |
| Louis Jacquinot : de l'oubli en général, du sien en particulier... ..  | 55 |
| <i>François Dosé</i>   |    |
| Regard sur un parcours politique .....                                 | 59 |
| <i>Gérard Longuet</i>  |    |

DEUXIÈME PARTIE  
LA CARRIÈRE POLITIQUE DE LOUIS JACQUINOT

**Cahier d'illustrations n° 2 (15 pages)**

|     |  |     |
|-----|--|-----|
|     | Louis Jacquinot et l'Alliance démocratique .....<br><i>François Audigier</i>   | 69  |
|     | Louis Jacquinot et la France libre .....<br><i>Jean-François Muracciole</i>  | 83  |
|     | Louis Jacquinot ministre de la Marine, le « Colbert de la Libération » ? .....<br><i>Thomas Vaisset et Philippe Vial</i>                 | 97  |
|     | Louis Jacquinot et le CNIP : la difficile insertion d'un grand notable<br>dans un grand parti (1948-1962) .....<br><i>Gilles Richard</i> | 135 |
| 208 | Louis Jacquinot et le gaullisme .....<br><i>Jérôme Pozzi</i>   | 149 |

TROISIÈME PARTIE  
LE MINISTRE

**Cahier d'illustrations n° 3 (18 pages)**

|  |  |     |
|--|--|-----|
|  | Louis Jacquinot et les Anciens combattants .....<br><i>Julie Bour</i>  | 165 |
|  | Louis Jacquinot, ministre d'État chargé des DOM et des TOM<br>(août 1961-janvier 1966) .....<br><i>Frédéric Turpin</i> | 177 |
|  | Louis Jacquinot, un mentor ? .....<br><i>Olivier Stirn</i>   | 189 |
|  | Conclusion .....<br><i>Gilles Richard et Olivier Dard</i>  | 193 |

**Cahier d'illustrations n° 4 (9 pages)**

|  |                            |     |
|--|----------------------------|-----|
|  | Bibliographie .....        | 199 |
|  | <i>Index nominum</i> ..... | 201 |
|  | Table des matières .....   | 207 |

Héritier de Raymond Poincaré et d'André Maginot, combattant des deux guerres mondiales, modéré rallié à la France libre et au général de Gaulle à Londres, Louis Jacquinot (1898-1993) est une personnalité importante de l'histoire politique de la France du vingtième siècle. Député de la Meuse entre 1932 et 1973, président du Conseil général durant 28 années, il fut ministre à plus de quinze reprises sous les III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> Républiques, notamment à la Marine, aux Anciens combattants ou à l'outre-mer.

En s'appuyant sur des archives inédites et de nombreux témoignages, ce livre retrace le parcours politique d'une des grandes figures méconnues de l'histoire politique française, d'un modéré de l'Alliance démocratique devenu ensuite un indépendant rallié à la V<sup>e</sup> République. En même temps qu'il enrichit la connaissance de l'histoire générale des trois dernières Républiques, ce volume éclaire l'histoire de la Meuse et de la Lorraine que Louis Jacquinot incarne pendant près d'un demi-siècle.

Louis Jacquinot n'a cessé d'être photographié au cours de sa longue carrière et a laissé un fonds iconographique d'une grande richesse. Une partie de ces clichés est aujourd'hui rassemblée dans ce recueil. Parfois officielles, frappantes, étonnantes ou encore anecdotiques, ces photographies parlent de l'homme et de ses fonctions. Elles permettent de retracer la vie de Louis Jacquinot depuis la Meuse et d'explorer le monde qu'il a arpenté à travers ses fonctions politiques.

Couverture : Louis Jacquinot dans son bureau  
à Paris vers 1960  
© Archives départementales de la Meuse, 47 J 231

<http://pups.paris-sorbonne.fr>

